

Règlement Intérieur

Article 01

Le tournoi est autorisé sous le numéro (En cours), il est organisé par le Club Islois de Badminton (CIB 84).

Article 02

Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBad en vigueur, et du règlement ci-après sous la responsabilité du Juge-arbitre.

Article 03

Tout participant doit être en règle avec la FFBad et doit être en possession de sa licence compétition. La participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-arbitre à la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.

Article 04

Le tournoi est ouvert à tout licencié FFBad minime, cadet, junior, sénior et vétéran dans les séries N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.

Article 05

Les tableaux autorisés sur ce tournoi sont le Simple Homme, le Simple Dame, le Double Homme, le Double Dame et le Double Mixte. Tous les tableaux seront joués en poules. Deux tableaux maximum autorisés par joueur : Le simple ou le mixte le samedi et le double le dimanche.

Les joueurs devront jouer dans leur série. Pour les doubles et les mixtes c'est le meilleur classement des deux joueurs qui déterminera la série.

Les tableaux ne seront ouverts qu'avec un minimum de quatre inscrits. De plus en cas d'inscriptions inférieures à 6, le tableau se jouera obligatoirement avec une poule unique.

Le comité d'organisation, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de limiter le nombre d'inscriptions dans une série, de procéder à une fusion de séries d'une même discipline, voire à une division de série.

Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement une participation à trois tableaux et ce pour le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.

Sauf en cas de désistement d'un joueur, aucune inscription ne pourra être reçue après la date du tirage au sort.

En cas d'arrêt définitif du tournoi en cours de son déroulement, les droits d'engagements ne seront pas remboursés aux joueurs/clubs.

Article 06

Tout joueur en arrêt de travail ou de maladie pour des raisons médicales ne pourra pas participer au tournoi pendant la durée de son arrêt sans l'accord écrit (avec les dates et le nom du tournoi dessus) d'un médecin.

Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments devra l'indiquer au Juge Arbitre, avant son premier match du tournoi, en cas de contrôle anti dopage inopiné.

L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.

La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des Sports (extrait de l'article 10 du règlement médical du guide du badminton de la FFBad).

En cas de contrôle anti-dopage positif consécutif à ce tournoi, les récompenses indûment perçues seront retournées au club organisateur par le joueur, à ses frais.

Article 07

La date limite d'inscription est le 20 Avril 2018. En cas de surnombre, seront sélectionnées les feuilles d'inscription acquittées des droits d'engagement selon leur ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

Article 08

Le montant des droits d'engagement est de 15 euros pour un tableau et 18 euros pour deux tableaux. Ces droits d'engagement seront considérés définitivement acquis par le comité d'organisation, la veille de la composition des tableaux, à l'exception des forfaits justifiés (cf. RGC).

En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les droits engagés seront entièrement remboursés.

Les conséquences des erreurs relevant des seules feuilles d'engagements obligatoires et fournies par le club organisateur non lisibles et/ou non complétées selon les directives mentionnées, seront supportées par le joueur du club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courrier et/ou par email.

Article 09

Seront considérées comme valides les inscriptions effectuées à l'aide des feuilles d'inscription officielles, une fois le règlement des droits d'engagement perçu. Le règlement doit être effectué en chèque à l'ordre de « CIB 84 ». La date d'inscription prise en compte est la date de réception pour les inscriptions reçues par courrier. Pour une paire, la date d'inscription est la date d'inscription du dernier joueur inscrit.

Article 10

Les volants autorisés par circulaire fédérale sont à la charge des joueurs, de façon équitable (au partage).

Toutes les séries devront jouer en « plume ».

Le volant officiel est le RSL Tourney. Ils seront utilisés en cas de litige entre joueurs.

Article 11

Les têtes de séries seront déterminées à partir du classement « TOP 100 » (CPPH) de la FFBad et de la Ligue, pour chaque série et discipline, de la semaine du tirage au sort qui aura lieu le 27 Avril 2018. Les joueuses et joueurs inscrits ne devront en aucun cas être sous le coup d'une suspension.

Article 12

Les échéanciers de chaque jour sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés pour le bon déroulement du tournoi.

Par conséquent les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif.

Article 13

Les matches seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) et des juges de lignes seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Article 14

Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la F.F.Bad, est exigée sur les terrains.

Article 15

Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain, en dehors des temps de pause entre les sets.

Article 16

Le temps de repos entre deux matches sera de 20 minutes minimum.

Article 17

Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'appel et le début de leur match.

Article 18

Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée immédiatement après la fin du match.

Article 19

Tout volant touchant un obstacle situé au dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra resservir une nouvelle fois.

Article 20

Tout partenaire d'un joueur défaillant devra prévenir l'organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou le joueur) ou de sa non participation.

Article 21

Le juge arbitre est Jean-François BIMBOES. Son adjoint est Jean-François MATHIEU. Ils sont désignés par le comité d'organisation, leurs décisions sont sans appel.

Article 22

Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, les juge arbitres, les arbitres (ou faisant office), les coachs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par juge arbitre.

Article 23

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

Article 24

En cas d'interruption définitive de la compétition au cours de son déroulement, les prix sont distribués à hauteur du stade atteint. Les inscriptions ne sont pas remboursées.

Article 25

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés 1h à l'avance (cf. Règlement Général des Compétitions). Les joueurs devant quitter le gymnase devront obtenir l'accord du Juge-arbitre.

Article 26

L'organisation se réserve le droit de diminuer les récompenses si le nombre d'inscrits dans un tableau est insuffisant.

Le comité organisateur remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.